Consultation publique

Projets de règlement autorisant l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM)

Compte-rendu de la rencontre préparatoire avec la Ville de Montréal:

Date: vendredi 9 mai 2008

Heure: 9h30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14e

étage, salle C

Étaient présents:

De la Ville de Montréal :

- M. Pierre Sainte-Marie, Directeur, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Arrondissement Ville-Marie
- M. Ronald Delcourt, Chef de division, Division de l'urbanisme, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Arrondissement Ville-Marie
- *Mme Céline Topp*, Directrice, Bureau du Patrimoine de la toponymie et de l'expertise
- M. Claude Dauphinais, Architecte préposé à la planification, Bureau du Patrimoine de la toponymie et de l'expertise

De l'Office de consultation publique de Montréal :

M. André Beauchamp, Président de la commission Mme Hélène Morais, commissaire de la commission M. Peter Jacobs, commissaire de la commission M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission Mme Catherine Vandermeulen, analyste de la commission

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président souhaite la bienvenue aux participants et présente tous les membres de la commission. Par la suite, il invite les représentants de la Ville à se présenter. Ceux-ci confirment qu'ils seront tous présents durant la séance d'information du 13 mai.

Le président rappelle l'objectif de la réunion, soit de réviser les étapes de la procédure de consultation et de la séance d'information. Il rappelle aussi la nécessité de préserver le devoir de réserve des commissaires. Dorénavant, les communications devront passer par le secrétaire et l'analyste de la commission.

2. Le déroulement des séances publiques

Le président expose l'ensemble du déroulement des séances publiques d'information. La première séance du 13 mai débutera avec un mot de bienvenue de la part de la présidente de l'OCPM, Mme Louise Roy. Puis, le président expliquera le déroulement de la soirée. Ensuite, les présentations auront lieu, premièrement par le promoteur et deuxièmement par la Ville. Après quoi, il y aura une pause durant laquelle on ouvrira le registre des questions du public. Lors de cette période de questions, la Ville et le promoteur peuvent choisir de prendre des questions en délibéré, s'ils ne disposent pas de réponse dans l'immédiat. Le président rappelle que toute discussion avec le public se fait à travers lui et qu'il ne faut pas s'adresser directement au public.

L'Office prévoit un intervalle de trois semaines pour la préparation des mémoires. Les audiences pour la présentation des mémoires auront lieux le 9 et le 10 juin. Le président rappelle que cette deuxième partie de la consultation publique requiert une présence de la Ville. La remise du rapport de la commission, à moins d'un événement fortuit, aura lieu en juillet prochain.

Le président explique que sa commission, qui étudie le projet d'agrandissement de l'hôpital général de Montréal, devra travailler en étroite collaboration avec la commission qui étudie présentement le plan de protection et de mise en valeur du mont Royal.

3. Questions et échange

Monsieur Sainte-Marie reconfirme le début de la séance d'information du 13 mai à 19 h.

Le président demande quel sera l'objet principal de la présentation. Monsieur Ronald Delcourt répond que le sommaire décisionnel forme l'essentiel de la présentation de l'arrondissement, c'est-à-dire le cadre règlementaire et les aspects référendaires.

Madame Céline Topp ajoute que le rôle de son service sera d'expliquer le lien du projet d'agrandissement avec le Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal.

La réunion prend fin vers 10 h.